

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

DU : 21/10/2025

Convocation du : 14/10/2025

Le vingt-et-un octobre deux mille vingt-cinq à dix-sept heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de CAZALIS, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Jean Claude LASSALLE, Maire.

PRÉSENTS : Jean Claude LASSALLE, Monique DESTRAC, Loïc AMAURY, Angéla BALSAMELLI,
Hubert MARQUETTE, Xavier DELORT et Farid SAADOUNI

Excusée : Sophie BONNIN

SECRETAIRE : Loïc AMAURY

ORDRE DU JOUR :

- Voeux de fin d'année 2025
- RPQS
- Devis SOGEDO : déplacement de canalisations chez particuliers

Monsieur le Maire demande à ce que soit rajouté à l'ordre du jour :

- Loyers Mme DUDON Laetitia

Accepté à l'unanimité des membres présents.

Le rapport sur la qualité de l'eau 2024 n'ayant pas été reçu dans les temps, celui-ci sera reporté lors de la prochaine séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance en faisant la lecture du compte rendu du dernier conseil municipal du 2 septembre 2025 et procède au vote pour s'assurer que celui-ci était conforme à cette dernière réunion.

Observation : Angela BALSAMELLI demande une rectification du CR.

Le conseil municipal vote pour la conformité du contenu du compte rendu du conseil municipal du 2 septembre 2025.

6 Pour – 1 contre

Monsieur le Maire tiens à féliciter Danielle pour son travail accompli pendant l'absence de Marjorie car ce n'est pas évident de prendre un poste au pied levé, dans l'urgence, sans être du village et donc sans connaître les habitants, les élus et le maire.

Le Maire et les élus lui souhaitent de la réussite dans ses projets futurs.

Monsieur le Maire remercie le Comité des fêtes pour la soirée cabaret qui a connu un vif succès.

Vœux 2026

Monsieur le Maire propose que la cérémonie des vœux ait lieu le 3 janvier 2026 à 17 heures.
Comme à l'accoutumée, un pot de l'amitié sera servi, vin blanc et brioches.
Les enfants de moins de 10 ans recevront un cadeau ainsi que les aînés.
Préparation de la salle le 2 janvier à 14 heures.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour la cérémonie des vœux.

7 pour

DEVIS SOGEDO

Monsieur le Maire présente un devis de la SOGEDO d'un montant de 2 476.12 euros TTC suite à un problème de canalisation chez M. et Mme ALLENNE à Souis.
En effet, la canalisation d'eau passe par le terrain de Mmes KUENTZ et celles-ci ont dégradé la canalisation en passant dessus.
M. et Mme ALLENNE ont eu l'eau coupée plusieurs jours.
Lors de la vente et du découpage des parcelles, personne ne connaissait le circuit d'eau.
N'ayant pas de servitude, chaque propriétaire demande le déplacement de cette canalisation au frais de la mairie. Ils sont dans leur droit (jurisprudence).
Monsieur le Maire demande que les membres délibèrent sur l'accord du devis puisque travaux urgents.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal VALIDE le devis de la SOGEDO de 2 4726.12 euros TTC
Les crédits seront pris sur le budget de l'eau.

7 pour

LOYERS Mme DUDON

Monsieur le Maire informe le conseil que Mme DUDON Laetitia n'a pas payé 2 mois de loyers (janvier et février 2025) suite aux nuisances qu'elle a subi avec sa voisine Mme MARCHAND.
Elle ne veut pas payer.
Farid SAADOUNI propose de faire une remise d'un loyer sur les deux.

Le conseil municipal vote pour la remise du loyer de janvier 2025 pour un montant de 428.45 euros.

4 pour, 2 abstentions et 1 contre

A 18 heures a lieu la remise des tenues pour les délégués DFCL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.